



Création de société civile Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM VITRY SUR SEINE 1 AV DE L ABBE ROGER DERRY 94400 VITRY SUR SEINE déclare et atteste avoir reçu la somme de 500 €.

DIDONNA MATHIEU, gérant de la société SCI 18IPD EN FORMATION, société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 18 RUE COYPEL 75013 PARIS, déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : G2M
Nombre de parts : 490 Montant versé : 490 €

- Associé : MATHIEU DIDONNA
Nombre de parts : 5 Montant versé : 5 €

- Associé : MICKAEL TA
Nombre de parts : 5 Montant versé : 5 €

En conséquence, sur demande de DIDONNA MATHIEU, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 février 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST16

Crédit Mutuel
Vitry-sur-Seine
1 avenue de l'Abbé Roger Derry
94400 Vitry-sur-Seine
Tél : 01 49 08 51 44
(appel local non surtaxé)
Fax : 01 43 91 20 66

